



Etats financiers

au 30 juin 2023

SARL ILIONA GROUP

14 rue Beffroy
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

168, rue de Grenelle
75007 PARIS

T. 01 53 59 62 00

F. 01 77 56 61 02

office@sbp.fr

www.sbp.fr

SARL au capital de 150 000 €

RCS Paris B 399 231 737

Société inscrite à l'Ordre des Experts
Comptables de Paris et d'Île-de-France,
et à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Paris

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	32 834 500		32 834 500	29 234 500
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	168		168	168
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	32 834 668		32 834 668	29 234 668
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				480 000
Autres créances	52 940		52 940	620 295
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	4 845 758	2 960 177	1 885 581	3 074 482
Disponibilités	728 766		728 766	2 183 941
Charges constatées d'avance (3)	32 160		32 160	168
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 659 624	2 960 177	2 699 446	6 358 886
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	38 494 292	2 960 177	35 534 114	35 593 554
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 234 500	37 234 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 294 830	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-865 929	-2 294 830
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	34 073 742	34 939 670
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	462 568	518 467
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	462 568	518 467
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		6 593
Emprunts et dettes financières diverses (3)	903 749	3 749
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 263	
Dettes fiscales et sociales	91 793	125 075
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	997 805	135 416
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	35 534 114	35 593 554
(1) Dont à plus d'un an (a)		135 416
(1) Dont à moins d'un an (a)	997 805	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		6 593
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	480 000		480 000	400 000
Chiffre d'affaires net	480 000		480 000	400 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	
Total produits d'exploitation (I)			480 001	400 000
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			12 228	54 300
Impôts, taxes et versements assimilés			26 917	
Salaires et traitements			-41 822	76 749
Charges sociales			22 386	
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			462 568	
Autres charges			169	322
Total charges d'exploitation (II)			482 446	131 371
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 445	268 629
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			52 133	5 761
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			1 826 355	
Différences positives de change			725	169 424
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				1 872
Total produits financiers (V)			1 879 212	177 057
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			2 960 177	1 826 355
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			300 987	393 124
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				2 570
Total charges financières (VI)			3 261 164	2 222 049
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 381 951	-2 044 992
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-1 384 396	-1 776 362

Compte de résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		8 000 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	518 467	
Total produits exceptionnels (VII)	518 467	8 000 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		8 000 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		518 467
Total charges exceptionnelles (VIII)		8 518 467
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	518 467	-518 467
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	2 877 681	8 577 058
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 743 610	10 871 887
BENEFICE OU PERTE	-865 929	-2 294 830
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ILIONA GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 35 534 114 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 865 929 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	29 234 500	3 600 000		32 834 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	168			168
Immobilisations financières	29 234 668	3 600 000		32 834 668
ACTIF IMMOBILISE	29 234 668	3 600 000		32 834 668

Notes sur le bilan

Actif circulant

Les flux s'analysent comme suit :

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 85 268 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	168		168
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	52 940	52 940	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 160	32 160	
Total	85 268	85 100	168
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	518 467	462 568	518 467		462 568
Total	518 467	462 568	518 467		462 568
Répartition des dotations et des repris					
Exploitation		462 568			
Financières					
Exceptionnelles			518 467		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 997 805 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 263	2 263		
Dettes fiscales et sociales	91 793	91 793		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	903 749	903 749		
Produits constatés d'avance				
Total	997 805	997 805		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	900 793			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 325
Charges sociales - charges à payer	67 879
Total	69 204

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA TNS	32 160		
Total	32 160		

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Faits caractéristiques

«ILIONA GROUP»**SARL AU CAPITAL DE 37.234.500 EUROS****SIEGE SOCIAL A
NEULLY SUR SEINE (92200)****Rue Beffroy n°14****901 236 356 RCS PARIS**

oooOooo

Société régie par la loi du 24 JUILLET 1966, le décret du 23 MARS 1967 et la loi du 1er MARS 1984, sur les Sociétés commerciales.

oooOooo

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 28 DECEMBRE 2023**

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS,
LE VINGT HUIT DECEMBRE,
A QUINZE HEURES,

Les Associés de la Société "ILIONA GROUP" se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite par la Gérance, conformément à la loi et aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés, en entrant en séance.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de **Monsieur Ugo PARSI**, Gérant Associé de la Société.

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement :
dix-huit millions six cent dix-sept mille deux cent cinquante parts sociales,
Numérotées de 1 à 18.617.250, ci ... 18.617.250 PARTS

Monsieur le Président constate qu'est présente à la réunion :

- Madame Pauline PONCET Epouse PARSI
Propriétaire de dix-huit millions six cent dix-sept mille deux cent cinquante parts sociales,
Numérotées de 18.617.251 à 37.234.500, ci ... 18.617.250 PARTS

TOTAL -----
37.234.500 PARTS

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle peut valablement délibérer, réunissant le quorum requis.

W

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau, et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire des statuts de la SARL ILIONA GROUP",
- La feuille de présence de l'Assemblée,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, pour l'exercice clos le **30 JUIN 2023**,
- Le rapport de la Gérance pour ledit exercice,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.

Puis, il déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que les rapports et les documents comptables ci-avant visés, à l'exception de l'inventaire, ont été adressés aux associés, en même temps que l'avis de convocation, et que l'inventaire a été mis à leur disposition, au siège social, depuis ce moment.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture des rapports de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 JUIN 2023, et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
- Approbation desdits rapports,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 JUIN 2023,
- Affectation des résultats de cet exercice,
- Quitus à la Gérance,
- Reconduction des fonctions du Gérant,
- Ratification de la rémunération du Gérant,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Puis, il donne lecture des rapports de la Gérance sur les opérations de l'exercice, et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.

Enfin, Monsieur le Président, déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'Ordre du Jour.

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance, sur les opérations de l'exercice clos le 30 JUIN 2023, approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

UP

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance, et connaissance prise des conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, déclare qu'il a été passé aucune convention tombant sous les prévisions dudit article.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats de l'exercice, lesquels se traduisent par une perte de HUIT CENT SOIXANTE CINQ MILLE NEUF CENT VINGT NEUF EUROS (865.929 €), au poste «REPORT A NOUVEAU», comme suit :

«REPORT A NOUVEAU» antérieur	- 2.294.830 EUROS
Bénéfice de l'exercice	- 865.929 EUROS

Nouveau poste «REPORT A NOUVEAU»	- 3.160.759 EUROS

Conformément aux dispositions de l'Article de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre du premier exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence de la résolution qui précède, donne quitus à la gérance pour son mandat au cours de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de reconduire, pour une période d'UNE ANNEE, les fonctions de Gérant de Monsieur Ugo PARSI étant entendu que sa mission viendra à expiration avec l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2024.

Ladite Assemblée devant se tenir dans les SIX mois de la clôture dudit bilan.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve la prise en charge au cours de l'exercice 2022/2023 par la société des charges sociales inhérentes à sa fonction de gérant majoritaire, à l'exception de celles expressément exclues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

UP

SEPTIEME RESOLUTION

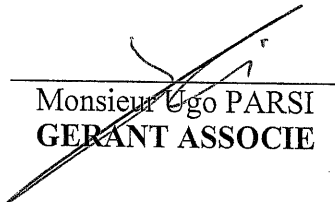
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs :

- A la Gérance, avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix, à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi, en conséquence des résolutions qui précèdent,
- Au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le Gérant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 16 heures.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture faite, a été signé par les associés et le Gérant.



Monsieur Ugo PARSI
GERANT ASSOCIE



Madame Pauline PONCET
Epouse PARSI
ASSOCIEE